

Ambroise Paré (1510-1590).

Les œuvres d'Ambroise Paré, ... divisées en vingt huit livres avec les figures et portraits, tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, revuës et augmentées par l'auteur.

Quatriesme édition

28^elivre, traictant des Rapports, & du moyen d'embaumer les corps morts.

Chapitre II: Apologie et Traicté contenant les voyages faicts en divers lieux.

Voyage d' Hesdin (1553)

L'Empereur Charles fit assiéger la ville de Théroouanne, où Monsieur le Duc de Savoie était le général de son armée. Elle fut prise d'assaut. Il y eut beaucoup de morts dans nos rangs, et on fit de nombreux prisonniers. Le roi, soucieux d'empêcher l'ennemi de prendre la ville et le château d'Hesdin, y dépêcha Messieurs le Duc de Bouillon, le duc Horace, le Marquis de Villars, assistés d'une escouade de capitaines et de près de dix-huit cents soldats. Pendant le siège de Théroouanne, ces seigneurs firent fortifier le château d'Hesdin, qui semblait devenu imprenable. Le roi m'envoya auprès d'eux, avec pour mission de les aider de mon art si besoin était. Peu de temps après la prise de Théroouanne, nous fûmes assiégés dans Hesdin par l'armée. Il y avait une vive et claire fontaine à la portée de notre canon, au bord de laquelle il y avait environ quatre-vingts ou cent goujats et putains de nos ennemis, venus puiser de l'eau. J'étais sur un rempart, regardant l'ennemi installer son camp et voyant cette multitude de fainéants autour de la fontaine. Je demandai à M. du Pont, commissaire de l'artillerie, de faire tirer un coup de canon à cette canaille : il m'opposa un refus catégorique, au prétexte que ces gens ne valaient pas la peine qu'on y gaspillât la poudre. Je le priai à nouveau de braquer le canon, lui disant qu'en augmentant le nombre de morts nous réduisions le nombre des ennemis, ce qu'il finit par faire. Le coup fit quinze ou seize morts et de nombreux blessés. Nos troupes menèrent des attaques contre l'ennemi, lors desquelles il y eut beaucoup de morts et de blessés à coups d'hacquebutes et à mains nues, tant dans un camp que dans l'autre. Souvent, nos hommes s'aventuraient à sortir avant que les tranchées ne fussent creusées, si bien que je ne manquais pas d'ouvrage, et n'avais pas assez de mes jours et de mes nuits pour panser les blessés. Je me dois de dire ici que nous avons installé bon nombre d'entre eux dans une grande tour, couchés sur un peu de paille, avec des pierres pour oreiller et des manteaux en guise de couvertures, pour ceux qui en avaient. Lors des attaques, à chaque fois que les canons ennemis tiraient, nos blessés disaient que leurs plaies les faisaient souffrir, comme si on leur eût donné des coups de bâton : l'un se plaignait de la tête, l'autre du bras, et ainsi de suite, pour toutes les parties du corps. Et pour certains d'entre eux, leurs blessures se remettaient à saigner, plus abondamment encore que lorsqu'ils avaient été blessés, et il me fallait me hâter de me porter à leur secours et étancher le sang. Mon petit maître, si vous eussiez été là, vous vous fussiez trouvé bien encombré de vos fers ardents. Il vous eût fallu beaucoup de charbon pour les rougir, et, pour sûr, votre cruauté vous eût valu de vous faire assommer comme un veau. Or, par cette tempête diabolique de l'écho de cette machine canonique et par la grande et brutale agitation de la collision de l'air, retentissant sur les plaies de ces blessés, plusieurs moururent; d'autres, parce qu'ils ne pouvaient se reposer à cause des clameurs et des cris qui se faisaient entendre jour et nuit ; d'autres enfin succombèrent faute de bons aliments et de traitements nécessaires aux blessés. Or mon petit maître, si vous eussiez été là, nul doute que vous eussiez pu leur ordonner gelée, cordiaux, jus de viande, viandes hachées, bouillons, tisanes d'orge, amandes, blanc-manger, pruneaux, raisins de damas et autres viandes particulièrement recommandées pour les malades. Mais votre ordonnance n'eût été seulement accomplie que sur le papier, car à vrai dire tout ce qu'ils avaient à se mettre sous la dent c'étaient des morceaux de vieilles vaches décharnées, réquisitionnées dans les environs d'Hesdin pour assurer notre ravitaillement, salées et à peine cuites, de telle sorte que celui qui les voulait manger

devait les tirer à la force de ses dents, comme font les oiseaux de proie avec leur nourriture. Je me dois aussi de vous parler du linge avec lequel nous pansions leurs plaies, qui n'était lavé qu'une fois par jour et séché devant le feu jusqu'à prendre la rigidité d'un parchemin. Je vous laisse imaginer le bénéfice que leurs blessures pouvaient en retirer. Il y avait là quatre gaillardes grosses et grasses, chargées de faire la lessive, et qu'il fallait maintenir à la tâche à coups de bâton ; et pourtant elles ne disposaient pas d'assez d'eau pour le faire, et moins encore de savon. Voilà dans quelles conditions les pauvres patients se mouraient, par manque de nourriture et d'autres choses indispensables. Un beau jour, nos ennemis simulèrent un assaut général, pour attirer nos soldats sur la brèche, et voir un peu comment nous nous comporterions : tout le monde y courut. Nous nous étions constitué une importante réserve d'explosifs pour défendre la brèche. Un prêtre au service de M. le Duc de Bouillon se saisit d'une grenade pour la jeter sur les ennemis, mais il l'amorça plus rapidement qu'il n'eût fallu. Celle-ci explosa, mettant le feu à l'ensemble de la réserve de poudre qui se trouvait dans une maison près de la brèche. Ce fut un effroyable désastre pour notre camp parce que beaucoup de pauvres soldats furent brûlés ; l'incendie se propagea même à la maison, et nous eussions tous brûlé si nous n'avions reçu de l'aide pour l'éteindre. Il n'y avait qu'un seul puits dans le château où il y eût de l'eau : il était pour ainsi dire à sec, et au lieu d'eau, on prit de la bière pour l'éteindre. Après quoi nous fûmes confrontés à un cruel manque d'eau et pour boire le peu qui en restait, il nous fallait la filtrer au travers de serviettes. Or, voyant l'explosion et la violence des feux, qui produisaient des flammes impressionnantes et un roulement de tonnerre, l'ennemi crut que nous avions intentionnellement allumé ces brasiers pour défendre la brèche, pour les brûler, et que nous disposions encore d'importantes réserves de poudre. Aussi résolurent-ils de modifier leurs plans et de nous prendre par d'autres moyens que par assaut : ils creusèrent des souterrains et sapèrent une grande partie de nos murailles afin de miner entièrement notre château et le mettre sens dessus dessous ; et quand les sapes furent achevées et que leur artillerie fit feu, tout l'édifice s'ébranla sous nos pieds comme lors d'un tremblement de terre, à notre grand étonnement. Ils avaient, de surcroît, pointé sur nous cinq pièces d'artillerie, qu'ils avaient placées sur une petite colline, pour nous prendre à revers au moment où nous nous serions partis défendre la brèche.

M. le Duc Horace reçut un coup de canon à une épaule qui projeta son bras d'un côté et son corps de l'autre, avant qu'il eût pu prononcer un mot. Sa mort fut un grand désastre pour nous, en raison du rang qu'il occupait dans la ville.

M. de Martigues reçut lui aussi un coup de boulet qui lui perça les poumons ; je le pensai, comme il est dit ci-après. Alors nous demandâmes à parlementer et un trompette fut envoyé auprès du Prince de Piémont pour s'informer des conditions qu'il comptait nous imposer. Il lui fut répondu que toutes les personnes de rang, gentilshommes, capitaines, lieutenants et enseignes, seraient faits prisonniers et feraient l'objet d'une demande de rançon, tandis que les soldats quitteraient la ville sans leurs armes ; et que si nous refusions cette offre juste et honnête, alors nous pouvions être assurés qu'ils nous auraient pris le lendemain, d'assaut ou de quelque autre manière. On tint un conseil, auquel je fus convié à participer pour savoir si je signerais la reddition, avec plusieurs capitaines, gentilshommes et autres personnes. Je répondis que nous n'étions pas en mesure de tenir la ville et que j'étais prêt à signer avec mon propre sang, tant était mince l'espoir qui me restait d'une résistance possible aux forces ennemies et grand mon désir de me trouver hors de cet enfer et de cette insoutenable torture ; car je ne dormais ni la nuit ni le jour en raison du grand nombre de blessés, qui devaient approcher les deux cents. Les morts étaient dans un état avancé de putréfaction, empilés les uns sur les autres comme des fagots et non recouverts de terre puisque nous n'en avions pas. Et si je me rendais au logement d'un soldat, d'autres attendaient à la porte le moment où je sortirais pour que j'en soigne d'autres encore. C'était à qui réussirait à s'emparer de moi et on me portait comme on porte le corps d'un saint, mes pieds ne touchant pas le sol, et on se battait pour m'avoir à soi. Je ne pouvais répondre aux besoins de pareille quantité de blessés et je ne disposais pas non plus de ce que j'aurais souhaité pour dispenser les soins. Car il ne suffit pas que le chirurgien accomplisse sa tâche auprès de ses patients, encore faut-il que le patient s'acquitte de ses devoirs, tout comme les assistants et les paramètres extérieurs doivent aller dans le même sens :

voyez Hippocrate, Aphorisme 1er. Or, comme j'avais entendu que la décision de reddition était prise, je savais aussi que nos affaires n'allaient pas bien ; et de peur d'être repéré, je fis présent d'une veste de velours, d'un pourpoint de satin et d'un manteau de drap fin garni de velours à un soldat, lequel me donna en retour un vieux pourpoint tout déchiré et déchiqueté par l'usure, un collet de cuir en lambeaux, un chapeau de mauvaise qualité et un petit manteau. Je barbouillai le col de ma chemise avec de l'eau mélangée à de la suie. De la même façon, avec une pierre, j'usai mes chausses aux genoux et au-dessus des talons, comme si elles eussent été longtemps portées ; j'en fis autant à mes souliers de façon que l'on me prît pour un ramoneur de cheminée plutôt que pour un Chirurgien du Roi. Puis, je me rendis dans cet accoutrement auprès de M. de Martigues, et le priai de faire en sorte que je fusse commis à ses soins, ce à quoi il consentit bien volontiers, se déclarant aussi heureux de m'avoir à ses côtés que je l'étais moi-même. Peu de temps après, les commissaires chargés de procéder au choix des prisonniers entrèrent dans le château, le 17e jour du mois de juillet 1553 ; ils désignèrent MM. le Duc de Bouillon, le Marquis de Villars, de Roye, le Baron de Culan, M. du Pont, Commissaire de l'artillerie, M. de Martigues, et moi avec lui, puisqu'il demanda qu'il en fût ainsi, tous les gentilshommes dont ils savaient qu'ils pouvaient payer une rançon, et la plupart des soldats et des chefs de compagnies, le nombre de prisonniers qu'ils souhaitèrent, de la qualité qu'ils souhaitèrent.

Alors les soldats espagnols entrèrent par la brèche, sans rencontrer de résistance : nos hommes étaient persuadés qu'ils tiendraient parole et que toutes les vies seraient épargnées. Ils entrèrent dans la ville en grande furie pour tout tuer, piller et saccager ; ils ne firent que quelques prisonniers, dans l'espoir de les échanger contre une rançon, leur lièrent les testicules avec leurs cordes d'hacquebuttes, qui était jetée par dessus une pique, tenue par deux hommes sur leurs épaules, puis ils tiraient violemment sur la corde et en se moquant, comme s'ils eussent voulu faire sonner une cloche, et ils leur disaient qu'il fallait qu'ils payent une rançon et qu'ils disent de quelles maisons ils étaient. S'ils voyaient qu'ils ne pouvaient tirer d'eux aucun profit, alors ils les tuaient de leurs mains avec cruauté ; ou bien peu après leurs parties génitales attrapaient la gangrène et pourrissaient totalement. Ils les tuaient tous à coups de dagues, et leur tranchaient la gorge. Voilà leur grande cruauté et leur perfidie. Leur fasse confiance à l'avenir qui voudra. Pour en revenir à mon histoire, lorsque je fus emmené du château à la ville, avec M. le marquis, un gentilhomme au service de M. de Savoie vint me demander si la plaie de M. de Martigues avait quelque chance de guérir. Je lui répondis que non, et qu'elle était incurable. Il s'en alla le dire à M. le Duc de Savoie. Or je pensais bien qu'il enverrait des Médecins et des Chirurgiens pour examiner et soigner M. de Martigues : pendant ce temps, je réfléchissais pour savoir si je devais jouer les ignorants et dissimuler ma condition de Chirurgien, de peur que l'on me gardât pour soigner les blessés et que l'on finît par découvrir que j'étais le Chirurgien du Roi, ce qui conduirait à demander le paiement d'une forte rançon. D'un autre côté, je craignais d'avoir la gorge tranchée, si je ne faisais pas état du fait que j'étais Chirurgien et que j'avais mis tout mon art à soigner M. de Martigues. Je me ravisai, donc, et fis savoir que, s'il mourait, ce n'était pas faute d'avoir été soigné et traité comme il se devait. Il ne fallut pas bien longtemps, pour que se présentât une assemblée de gentilshommes, accompagnés d'un Médecin et d'un Chirurgien de l'Empereur, d'hommes au service de M. de Savoie et de six autres Chirurgiens de l'armée de ce dernier, pour examiner la plaie de M. de Martigues et s'informer auprès de ma personne sur la manière dont j'avais pansé et traité la blessure. Le médecin de l'Empereur me pria de lui décrire, en substance, la nature de la plaie et d'indiquer le traitement que j'avais appliqué. Toute l'assistance me prêta une oreille fort attentive, voulant savoir si la plaie était mortelle ou pas. Je commençai par leur expliquer que M. de Martigues avait reçu un coup d'hacquebutte qui lui avait traversé le corps alors qu'il regardait par-dessus la muraille pour repérer l'ennemi qui avait entrepris d'en saper les fondations, et que j'avais aussitôt été appelé pour lui prodiguer des soins. J'avais vu que du sang coulait de sa bouche ainsi que de ses plaies. Il avait de surcroît beaucoup de peine à respirer, et ses plaies laissaient s'échapper un sifflement d'air qui eût suffi à souffler une chandelle et il se plaignait de ressentir une douleur lancinante à l'endroit où la balle était entrée dans la chair. Je crois que ce pouvaient être quelques esquilles qui piquaient les poumons lorsqu'il inspirait et expirait. J'avais mis le doigt dans la plaie

et j'avais découvert que la balle en entrant avait cassé la quatrième côte en son milieu, et poussé des esquilles au-dedans, et qu'en sortant elle avait cassé la cinquième côte, avec des esquilles qui avaient été chassées du dedans au dehors. J'en avais retiré quelques unes, mais pas toutes parce qu'elles étaient trop profondes et adhérentes. J'avais couvert chaque plaie d'un linge à large débord, attaché par un filet, de manière à éviter qu'il ne fût aspiré à l'intérieur de la cavité thoracique ce qui s'était déjà produit avec d'autres chirurgiens, au détriment des blessés, car une fois à l'intérieur il est impossible de les en retirer et ils engendrent une pourriture et constituent des corps étrangers. Les linges avaient été imbibés d'une préparation à base de jaune d'œuf, de térébenthine de Venise, et de quelques gouttes d'huile rosat. Mon intention en posant les linges était d'arrêter le sang, et d'empêcher que l'air extérieur n'entre dans la poitrine, car il aurait pu refroidir les poumons et par conséquent le cœur. Avec ces linges, je voulais aussi permettre au sang répandu dans le thorax de s'évacuer. Sur les plaies, j'avais posé un grand emplâtre de diachalciteos, que j'avais imbibé d'huile rosat et de vinaigre de façon à prévenir tout risque d'inflammation. Après cela, j'avais appliqué de grosses compresses imprégnées d'oxycrat, avant de procéder à un bandage suffisamment souple pour ne pas gêner la respiration. Pour finir, j'avais prélevé cinq bassins de sang de la veine basilique de son bras droit, afin de faire révulsion du sang qui coulait de ses plaies dans le thorax, ayant d'abord pris indication des parties blessées, et compte tenu de son jeune âge et de son tempérament sanguin. Peu de temps après, il «alla à ses affaires», et dans ses urines et dans ses selles, il y avait beaucoup de sang. Et quant à la douleur qu'il disait sentir à l'entrée de la balle, comme s'il eût été piqué par un poinçon, elle était due au fait que ses poumons, par leurs mouvements, battaient contre les esquilles de la côte rompue.

Or, les poumons sont couverts d'une tunique venant de la membrane pleurétique, qui est innervée par les nerfs de la sixième conjugaison du cerveau, qui était cause de sa douleur. De même, il avait une grande difficulté à inspirer et à expirer, à cause du sang répandu dans la cavité du thorax, et sur le diaphragme, principal instrument de la respiration, aussi parce que les muscles intercostaux, qui aident aussi à la respiration, étaient déchirés, et enfin parce que les poumons étaient blessés, détruits et lacérés par la balle, ce qui a fait qu'il a toujours craché un sang noir et pourri en toussant.

La fièvre l'avait gagné peu de temps après qu'il eut été blessé et son cœur était très faible. Cette fièvre me semblait provenir des vapeurs putréfactrices issues du sang qui est sorti de ses vaisseaux, qui a coulé et continue de couler. La plaie du poumon est agrandie, et s'agrandit toujours parce qu'il est en perpétuel mouvement, soit en dormant soit en veillant, et se dilate et se comprime, pour attirer l'air au cœur, et jeter les vapeurs fuligineuses dehors. L'inflammation vient de la chaleur anormale ; puis la vertu expulsive s'efforce de se débarrasser de ce qui est nuisible par la toux ; car le poumon ne peut se purger qu'en toussant, et en toussant, la plaie se dilate toujours et s'agrandit davantage ; et le sang en sort en plus grande quantité ; ce sang est attiré du cœur par la veine antérieure, pour les nourrir, et du cœur de la veine cave. Il avait un régime d'orge mondée, de pruneaux agrémentés de sucre, avec parfois un bouillon ; pour se désaltérer, il prenait de la tisane. Il ne pouvait se tenir couché que sur le dos : ce qui montre la grande quantité de sang répandu dans la cavité du thorax, qui, en s'épanchant au long de l'épine dorsale, ne comprime pas autant les poumons que quand on est couché sur les côtes, ou assis.

Que dire de plus si ce n'est que mon Seigneur de Martigues n'avait pas connu pas une seule heure de repos depuis qu'on lui avait porté ce coup, et avait toujours produit des selles et des urines sanguinolentes. Ces considérations étant faites, mes seigneurs, aucun pronostic n'est possible, hormis le fait qu'il mourra dans les jours à venir, à mon très grand regret. Une fois que j'eus terminé mon discours, je procédai aux soins comme j'avais l'habitude de le faire. Dès que j'eus exposé ses plaies à la vue, Médecins, Chirurgiens et autres assistants qui se trouvaient là surent que j'avais dit vrai.

Ayant pris le pouls du malade et constaté par eux-mêmes le degré d'épuisement de ses forces vitales, les Médecins tombèrent d'accord avec moi : il mourrait dans un bref délai. Et ils s'en furent voir le Duc de Savoie, pour lui annoncer que M. de Martigues n'allait pas tarder à mourir. Ils

s'entendirent répondre: "S'il avait été bien soigné, il en aurait probablement réchappé". Alors, d'une seule voix unanime, ils dirent qu'il avait été fort bien soigné, que l'on avait fait tout ce qui était nécessaire à la guérison de ses plaies, que cela n'eût pu être mieux fait et qu'il était impossible de le guérir parce que sa blessure était mortelle.

Alors M. de Savoie se montra fort déplaisant, il pleura et leur redemanda si tous considéraient le cas comme désespéré : ils répondirent que oui. C'est alors qu'un imposteur espagnol s'avança, jurant sur sa vie que lui pourrait le guérir et que si ce n'était pas le cas, on n'aurait qu'à le découper en mille morceaux, mais qu'il ne voulait ni Médecins ni Chirurgiens auprès de lui. Aussitôt M. le Duc de Savoie pria Médecins et Chirurgiens de ne plus approcher M. de Martigues et envoya un gentilhomme pour m'interdire, sous peine de mort, ne serait-ce que de le toucher. J'en fis la promesse, bien heureux qu'il ne mourût pas entre mes mains, et l'imposteur fut autorisé à le soigner seul, sans le secours d'aucun autre médecin ou chirurgien. Notre homme ne tarda pas à se présenter devant M. de Martigues et lui dit : *Senor Cavallero, el senor Duque de Saboya me ha mandado, que viniessse à curar vostra herida. Jo os juro à Dios, que antes de i' ocho dias yo 'os haga subir à cavallo con la lanca ; en puno con tal que no ayo que yo qu'os toque. Comereis y bebereis todas comidas que fueren de vostro gusto, y yo hare la dieta pro v.m. y desto 'os de yeis aseguirar sobre de mi. Yo he sanado muchos que tenian mayores heridas que la vostra.*

C'est-à-dire : "Seigneur Chevalier, M. de Savoie m'a demandé de venir soigner ta blessure. Je jure devant Dieu que, avant que huit jours ne se soient écoulés tu monteras à nouveau à cheval, la lance au poing, à cette condition que personne d'autre que moi ne te touche. Tu mangeras et boiras ce qui te plaira. C'est moi qui ferai la diète à ta place mais il te faudra me faire confiance J'en ai guéri plusieurs qui avaient des blessures autrement plus sérieuses que les tiennes".

Il demanda qu'on lui apportât une chemise appartenant à M. de Martigues, et en fit de fines bandelettes, qu'il tressa avant de les entrecroiser sur les blessures, tandis qu'il marmonnait quelques mots entre ses dents. Ayant fait ainsi, il le laissa manger et boire à son gré, disant qu'il ferait la diète pour lui, ce qu'il fit en effet, se contentant de six pruneaux et de six morceaux de pain pour tout repas et ne buvant que de la bière. Et pourtant, M. de Martigues mourut deux jours plus tard. Notre ami espagnol, se voyant aux portes de la mort, s'éclipsa et prit la poudre d'escampette sans même le temps d'un adieu. Il m'est avis que, s'il avait été pris, il aurait été pendu et étranglé, pour les fausses promesses qu'il avait faites à M. le Duc de Savoie et à bien d'autres gentilshommes.

M. de Martigues expira aux environs de dix heures du matin et, après le dîner, M. de Savoie envoya les Médecins, les Chirurgiens et son Apothicaire, munis d'une provision d'onguents pour l'embaumer. Ils se présentèrent avec une assemblée de gentilshommes et de capitaines de son armée.

Le chirurgien de l'Empereur vint à moi et me demanda, de la manière la plus aimable du monde, de procéder moi-même à l'embaumement, mais je déclinai son invitation, faisant valoir que je n'étais même pas digne de lui porter sa boîte à instruments. Il me pria à nouveau de lui faire cet honneur et m'assura qu'il en eût été fort heureux. Je m'excusai encore plus et lui demandai, puisqu'il ne voulait pas l'embaumer, de confier cette tâche à un autre Chirurgien de la compagnie. Il me répondit à nouveau qu'il voulait que ce fût moi, et que si je ne voulais pas le faire, je pourrais bien m'en repentir. Tant de gentillesse et la crainte de subir de lui quelque déplaisir me décidèrent à prendre le rasoir, et à le présenter à chacun d'eux, en leur disant que je n'étais pas apte à une telle opération : ils refusèrent tous.

Une fois le corps posé sur une table, je me proposai de leur montrer que j'étais anatomiste, leur déclarant beaucoup de choses qui seraient ici trop longues à raconter. Je commençai à dire à toute la compagnie que j'étais sûr que la balle avait cassé deux côtes, avait traversé les poumons, et qu'on trouverait la plaie fort agrandie parce qu'ils sont en perpétuel mouvement, que ce soit en dormant ou en veillant ; et par ce mouvement, la plaie se déchire davantage. Je leur dis également qu'il y avait une grande quantité de sang répandu dans la poitrine, et sur le diaphragme, et aussi des esquilles de côtes fracturées, que la balle en entrant avait poussées à l'intérieur, et en sortant à

l'extérieur. Or, tout ce que je leur avais dit fut trouvé dans ce corps mort.

L'un des Médecins me demanda par où pouvait passer le sang pour être mélangé aux urines, alors qu'il était contenu dans le thorax. Je lui répondis qu'il y avait manifestement un conduit : la veine Azygos, après avoir nourri toutes les côtes, descend sous le diaphragme, et du côté gauche se joint à la veine émulgente, qui est la voie par laquelle la matière produite par la pleurésie et la boue des emphysèmes se vident dans les urines et dans les selles ; de même on voit le lait pur, des mammelles des femmes venant d'accoucher, descendre par les veines mammillaires et s'évacuer par le col de la matrice, sans se mêler avec le sang. Une telle chose se produit (comme par un miracle de la nature) grâce à la qualité expulsive et séquestrice. Cela se voit grâce à une expérience, avec deux vaisseaux de verre, appelés Montevins. L'un est rempli d'eau, l'autre de vin clair ; ils sont posés l'un sur l'autre, à savoir celui qui est rempli d'eau sur l'autre rempli de vin, et on voit à l'œil nu le vin monter en haut du vaisseau au travers de l'eau, et l'eau descendre au travers du vin et aller au fond du vaisseau, sans que rien ne se mélange. Si une telle chose se produit extérieurement et ouvertement, la Nature peut faire passer la boue et le sang sortis de ses vaisseaux par les veines, voire au travers des os, sans qu'ils soient mélangés avec le bon sang.

Mon discours terminé, j'embaumai le corps, qui fut placé dans un cercueil. Alors, le Chirurgien de l'Empereur m'attira à part pour me proposer de travailler avec lui, promettant de me traiter avec les égards dus à un gentilhomme, de me fournir une nouvelle garde-robe et de m'octroyer le droit de monter à cheval. Je le remerciai bien fort de l'honneur qu'il me faisait tout en lui disant que je ne souhaitais pas servir d'autre pays que le mien. Il me rétorqua que j'étais fou et que s'il eût été prisonnier, comme c'était mon cas, il eût servi le diable pour jouir de sa liberté. Pour finir, je lui dis que je ne travaillerais pas avec lui et que c'était sans appel. Et le Chirurgien de l'Empereur s'en retourna voir M. de Savoie pour lui exposer les causes de la mort de M. de Martigues ; il l'assura à nouveau de ce qu'il n'eût pu y avoir personne au monde pour le guérir et que j'avais fait tout ce qu'il était possible de faire ; après quoi, il suggéra qu'il me prît à son service, vantant mes mérites bien au-delà de la réalité.

Convaincu, l'Empereur m'envoya l'un de ses maîtres d'hôtels, nommé M. du Bouchet, pour me dire que si je voulais entrer à son service, il me traiterait bien ; je l'assurai en retour de ma très humble gratitude, mais fis savoir que ma volonté était de ne servir aucun étranger. Ma réponse le mit dans une très grande colère et il dit que je méritais d'être envoyé aux galères.

M. de Vaudeville, Gouverneur de Gravelines, et colonel de dix-sept enseignes d'infanterie, lui demanda de m'envoyer auprès de lui, pour soigner un vieil ulcère qu'il avait à la jambe depuis six ou sept ans. M. de Savoie répondit qu'il y était tout à fait disposé, pour ce qui me concernait, et que si j'usais d'un cautère pour lui soigner sa jambe ce serait bien fait pour lui. M. de Vaudeville lui répliqua que si je m'avisais ne serait-ce que d'essayer, il me ferait trancher la gorge.

Peu après, il me fit chercher par quatre hallebardiers allemands de sa garde. J'étais terrifié, ignorant tout de l'endroit où ils m'emmenaient : ils ne parlaient pas plus le français que je ne parlais l'allemand. Lorsque je fus parvenu à son logis, il me souhaita la bienvenue et me dit que, désormais, je lui appartenais et que dès que je l'aurais guéri d'un ulcère qu'il avait à une jambe, il me laisserait partir sans demander de rançon. Je lui répondis que je n'avais pas de quoi payer une rançon.

Alors, il fit venir son Médecin et son Chirurgien habituels, pour que l'on me fit voir sa jambe. Lorsque nous l'eûmes examinée, nous nous retirâmes dans une pièce où je commençais par leur dire que l'ulcère était en anneau, qu'il n'était pas simple, mais aggravé, à savoir de figure ronde et «obstracqueuse», avec des bords durs et calleux, creux et sordide, accompagné d'une grosse veine variqueuse, qui l'abreuvait perpétuellement.

De plus, toute la jambe était douloureuse à cause d'une grosse tumeur phlegmoneuse, et ce dans un corps de température fort colérique, comme le montraient le poil de sa barbe et son visage. La méthode pour le guérir (si c'était possible de le guérir) commençait par les choses universelles,

à savoir la purgation, la saignée, et le changement de manière de vivre : il fallait éviter le vin, les viandes salées et fortes, et les aliments qui échauffent le sang. Après, je leur dis qu'il fallait commencer la cure en faisant plusieurs scarifications autour de l'ulcère, en couper totalement les bords calleux, et lui donner une figure longue ou triangulaire. Car les ulcères de forme ronde ne peuvent se guérir, comme l'ont écrit les anciens, et comme on le voit par expérience. Cela fait, il fallait assainir la chair pourrie de l'ulcère, et ce avec de l'onguent égyptiac, et poser par-dessus une compresse trempée dans du jus de plantain, de morelle et d'oxycrat. Il fallait bander la jambe en commençant par le pied et en finissant au genou, et ne pas oublier de mettre une petite compresse sur la veine variqueuse afin que rien ne coule dans l'ulcère. Il fallait aussi qu'il se repose davantage dans son lit, ce qui est recommandé par Hippocrate, qui dit que ceux qui ont mal aux jambes ne doivent se tenir ni debout, ni assis mais couchés. Et après lui avoir fait tout cela, et une fois l'ulcère bien assaini, on lui appliquerait dessus une lamelle de plomb frottée et blanchie de vif-argent. Voilà les moyens par lesquels le seigneur de Vaudeville pourrait guérir de son ulcère. Ils trouvèrent tout cela très bien. Me laissant en compagnie du chirurgien, le médecin retourna vers M. de Vaudeville et lui dit avoir la certitude que j'étais en mesure d'assurer sa guérison. Il lui rapporta tout ce que j'avais résolu de faire et M. de Vaudeville se montra fort réjoui. Il me fit venir en sa présence et me demanda si je croyais pouvoir le guérir. Je lui répondis que oui, si lui-même se pliait à tout ce qui était nécessaire. Il promit de ne faire que ce que je désirerais et ordonnerais et s'engagea à me laisser partir sans rançon aussitôt que son ulcère aurait disparu. J'émis alors le souhait qu'il me fit de meilleures conditions, faisant valoir que ce serait une trop longue attente pour retrouver ma liberté jusqu'à ce qu'il fût entièrement guéri. J'espérais bien que dans une quinzaine de jours la taille de son ulcère aurait été réduite de plus de moitié et que la douleur aurait disparu. Ses médecin et chirurgien personnels pourraient alors poursuivre les soins et les mener à bon terme. Il me l'accorda. Je me saisis d'une feuille de papier pour mesurer la taille de l'ulcère ; je la lui remis et en gardai une par-devers moi. Je l'engageai à tenir sa promesse lorsque je me serais acquitté de mon travail ; il me jura sur sa foi de gentilhomme qu'il n'y manquerait pas. Je me préparai à le panser convenablement, selon les principes de Galien : après avoir ôté les choses étranges de l'ulcère, et quand il ne resterait plus que la chair, je ne le panserais plus qu'une fois par jour. Il trouvait cela bien étrange et son Médecin également ; celui-ci voulait me persuader, ainsi que le malade, de le panser deux ou trois fois par jour. Je le priai de me laisser faire, et lui dis que ce que je ferai abrégérait la durée des soins, vu mon désir d'être en liberté. Je lui conseillai de regarder dans l'ouvrage de Galien au 4^e livre, De la composition des medic. selon les genres. On peut y lire que si un médicament ne séjourne pas longtemps sur la partie à traiter, il est moins efficace que lorsqu'il y est laissé longtemps, chose que de nombreux Médecins ont ignoré, et ont pensé qu'il valait mieux changer souvent les emplâtres. Et cette mauvaise habitude est tant invétérée et enracinée que les malades eux-mêmes accusent souvent les Chirurgiens de négligence quand il ne changent plus souvent les emplâtres : mais ils sont déçus. Car comme vous avez pu entendre et lire dans plusieurs de mes œuvres, les qualités de tous les corps qui s'entretouchent agissent l'une contre l'autre ; et tous deux en pâtissent, même si l'un des deux est plus fort que l'autre. Avec ce moyen, les qualités s'unissent et se familiarisent avec le temps, même si elles sont très différentes. Ainsi, la qualité du médicament s'unit, et quelquefois devient semblable à celle du corps, ce qui est fort utile. C'est pourquoi on doit louer celui qui le premier a eu l'idée de ne plus utiliser aussi souvent de nouvelles emplâtres, d'autant que l'expérience nous a prouvé que cette invention était bonne.

Par ailleurs, on commet une grave erreur en pansant souvent les ulcères et en les essuyant bien fort : car on ôte aussi la matière dont est faite la chair. C'est pour toutes ces raisons qu'il ne faut pas panser trop souvent les ulcères.

Le seigneur de Vaudeville souhaita savoir si ce que je venais de dire de Galien était juste et pria son médecin de vérifier dans son livre car il voulait s'en assurer lui-même. Il le fit apporter sur la table et il put constater que ce que j'avais dit était vrai ; son médecin était tout piteux et moi j'étais fier de moi. Alors, le seigneur de Vaudeville désira ne plus être pansé qu'une fois par jour : de telle sorte que quinze jours plus tard, l'ulcère était pour ainsi dire cicatrisé. Je commençais à me

réjouir de l'accord que nous avons passé ensemble. Il me conviait à manger et à boire à sa table, lorsqu'il n'y avait pas d'autres invités de marque que lui et moi.

Il me fit présent d'une écharpe rouge qu'il me fallait porter et qui me faisait me sentir un peu comme un chien que l'on eût affublé d'un collier de bois, pour l'empêcher de grappiller les raisins dans les vignes. Son Médecin et son Chirurgien me prirent avec eux dans le camp lors de leur visite aux blessés. Je pris bien soin d'observer ce que faisait notre ennemi. J'eus le sentiment qu'ils n'avaient pas beaucoup de gros canons, guère plus de vingt-cinq à trente grosses pièces d'artillerie.

M. de Vaudeville gardait prisonnier M. de Baugé, frère de M. de Martigues qui mourut à Hesdin. M. de Baugé était détenu au Château de la Motte au Bois, qui appartenait à l'Empereur. Il avait été pris à Théroouanne par deux soldats espagnols et M. de Vaudeville, le voyant, conclut qu'il devait s'agir de quelque gentilhomme de bonne famille. Il lui fit ôter ses bas et constatant la propreté de ses jambes et de ses pieds, aussi bien que la blancheur et la finesse de ses bas, il sut qu'il était homme à payer une bonne rançon. Il proposa aux soldats de leur donner trente écus contre leur prisonnier. Ceux-ci y consentirent de bon cœur, d'autant plus qu'ils ne savaient que faire de lui ni comment le nourrir, pas plus qu'ils ne connaissaient sa valeur. Aussi lui remirent-ils l'homme, qu'il fit aussitôt accompagner par quatre soldats de sa garde au château de la Motte au Bois, avec quelques autres de nos gentilshommes qui étaient ses captifs. M. de Baugé ne voulait pas dire qui il était. Il lui fallut endurer bien des épreuves, mis qu'il était au pain sec et à l'eau et ne disposant en guise de lit que d'une mince couche de paille. Lorsque Hesdin fut pris, M. de Vaudeville envoya au seigneur de Baugé et aux autres prisonniers un récit racontant comment la place d'Hesdin avait été prise et aussi la liste de ceux qui y avaient été tués, au nombre desquels figurait M. de Martigues. Quand il entendit, de ses propres oreilles, que son frère était mort, M. de Baugé se mit à crier, pleurer et se lamenter. Ses gardes lui demandèrent pourquoi il se sentait si malheureux. Il leur répondit que c'était en raison de son attachement à M. de Martigues, son frère. Entendant cela, le capitaine du château dépêcha aussitôt un homme, pour annoncer à M. de Vaudeville qu'il avait un prisonnier de choix. Celui-ci, quand il eut reçu cette bonne nouvelle, en fut ravi et m'envoya dès le lendemain au château de la Motte au Bois, escorté de quatre soldats et de son médecin personnel, pour dire à M. de Baugé que, s'il lui payait une rançon de quinze mille écus, il le laisserait repartir libre chez lui, qu'il demandait juste la sécurité pour deux marchands d'Anvers dont il indiquerait le nom. M. de Vaudeville me persuada de convaincre le prisonnier d'accepter son offre : c'est pour cette raison qu'il me faisait aller au château. Il recommanda au capitaine de bien traiter son otage, de le mettre dans une pièce avec des tapisseries, et aussi de renforcer la garde ; à partir de ce moment, ils lui donnèrent bien à manger, aux frais de M. de Vaudeville.

M. de Baugé répondit qu'il ne pouvait payer sa rançon et que cela dépendait de M. d'Etampes, son oncle, et de Mlle de Bressure, sa tante ; lui-même n'avait pas les moyens de payer une telle somme. Je m'en retournai, avec mes gardes, et transmis cette réponse à M. de Vaudeville qui déclara : "Il y a peu de chances qu'il s'en sorte à si bon compte", ce en quoi il ne se trompait pas, car on savait à qui on avait affaire. Il ne tarda pas que la Reine de Hongrie et M. le Duc de Savoie fissent dire à M. de Vaudeville que ce morceau était un peu trop gros pour lui et qu'il devait leur faire parvenir le prisonnier (ce qu'il fit) ; il lui restait d'ailleurs bien assez de prisonniers comme cela. La rançon payée fut de quarante mille écus sans compter les autres dépenses.

Sur le chemin du retour pour rentrer chez M. de Vaudeville, je passai par Saint-Omer, où je pus voir leurs gros canons gâchés, cassés pour la plupart d'entre eux. Je passai aussi par Théroouanne, où il n'y avait plus pierre sur pierre, si ce n'est un vestige de la grande église. Car l'Empereur avait ordonné aux villageois, à cinq ou six lieues à la ronde, de vider et transporter les pierres, si bien que l'on pouvait à présent faire traverser la ville à une voiture. Il en allait de même à Hesdin, où ne restait trace ni du château ni des fortifications. Voilà le malheur qu'apportent les guerres.

Revenons à mon histoire. M. de Vaudeville ne tarda pas à aller mieux de son ulcère, étant

pour ainsi dire guéri : aussi me donna-t-il congé et me fit conduire muni d'un passeport et accompagné d'un trompette jusqu'à Abbeville. Là, je pris une voiture de poste, et me rendis à Aufimon, retrouver mon maître, le roi Henri, lequel me fit un accueil joyeux et plein de bienveillance.

Il envoya chercher MM. de Guise, le Connétable, et d'Estres, afin que je leur parle de la prise d'Hesdin. Je leur fis un rapport circonstancié et leur assurai avoir vu les gros canons qui avaient été emportés à Saint-Omer. Le roi se montra satisfait car il avait craint que l'ennemi ne pénétrât plus avant en France. Il me donna deux cents écus pour que je puisse rentrer chez moi et j'étais fort heureux de me trouver libre, sorti de ce grand tourment et du bruit de tonnerre diabolique de l'artillerie, loin des soldats, blasphémateurs et renieurs de Dieu. Je dois ajouter que, après la prise d'Hesdin, le roi avait été informé de ce que je n'avais pas été tué mais fait prisonnier. Il avait demandé à M. Gogulier, son médecin-chef, d'écrire à ma femme pour lui annoncer que j'étais vivant et lui dire qu'elle ne devait pas être triste et qu'il aurait payé la rançon.